



L'ordonnance 2021-1310 et le décret 2021-1311 du 7 octobre 2021 modifient les règles de publicité des actes administratifs. De fait, le résumé des délibérations est remplacé par la mise en ligne sous 8 jours de la liste des délibérations examinées en séance. Les délibérations seront consultables auprès du secrétariat Général. Le Procès verbal de la séance (délibérations et débats) ne pourra être affiché qu'après son approbation par l'assemblée délibérante, lors du prochain Conseil municipal.

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 14 décembre 2023

Liste des délibérations

(ARTICLE L.2121-25 DU CGCT)

Délibération n°2023-0080 : Communications de Madame la Maire

Le conseil municipal, PREND ACTE.

Délibération n°2023-0081 : Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 5 octobre 2023

Le conseil municipal, à l'Unanimité, APPROUVE.

Délibération n°2023-0082 : Quesnoy-sur-Deûle – Ville ambassadrice du don d'organes

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0083 : Aide municipale en faveur des Quesnoysiens pour l'achat d'un vélo à assistance électrique et la transformation d'un vélo classique en vélo à assistance électrique

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0084 : Aide à l'achat d'équipements et de pièces détachées pour le vélo, et de prestation de réparation/entretien pour les Quesnoysiens, les agents municipaux titulaires et les agents du CCAS

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0085 : Subvention aide à un projet jeunes écocitoyen

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0086 : Adhésion de la commune de Quesnoy-sur-Deûle au Syndicat mixte ouvert Nord-Pas-de-Calais numérique pour assurer la continuité de l'ENT, Espace Numérique de Travail, pour les écoles publiques

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0087 : Association Familiale – Fixation du montant de la subvention 2023 pour le multi-accueil et intégration des nouvelles modalités de financement en lien avec la convention territoriale globale (CTG)

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0088 : Dispositif partenarial plateforme habitat – versement de la subvention en application de la convention Soliha Métropole Nord / Ville de Quesnoy-sur-Deûle – année 2023

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0089 : Attribution d'une subvention à 3 F/Notre Logis dans le cadre de l'aide à la réalisation de logements locatifs sociaux

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0090 : Constitution d'une servitude réelle et perpétuelle de passage et d'une servitude réelle et perpétuelle de passage en tréfonds sur une parcelle communale AA n°496 au profit de la parcelle AA n°657 issue de la division de la parcelle AA n°495, propriété de M. et Mme SIMOENS

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0091 : Instauration du permis de démolir sur l'ensemble de la commune de Quesnoy-sur-Deûle

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0092 : Remplacement d'un membre titulaire du Conseil municipal au Comité syndical du SIVOM Alliance Nord-Ouest

Le conseil municipal, à la majorité avec 24 voix POUR et 5 ABSTENTIONS, a élu M. Gérard Guibert

Délibération n°2023-0093 : Délégation de service public de mise en fourrière automobile et de destruction automobile – Choix du délégataire et approbation de la convention

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0094 : Délégation de service public pour la gestion du marché dominical – Choix du délégataire et approbation de la convention

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0095 : Présentation du Rapport Social Unique (RSU) 2022

Le conseil municipal, PREND ACTE.

Délibération n°2023-0096 : Protection sociale complémentaire pour les agents – Débat sur les garanties

Le conseil municipal, PREND ACTE du débat.

Délibération n°2023-0097 : Modification du tableau des effectifs permanents de la commune

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0098 : Remboursement et prise en charge des frais engagés par les agents municipaux

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0099 : Remboursement et prise en charge des frais engagés par les élus locaux

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0100 : Subvention à la compagnie « les voyageurs » dans le cadre du festival « Noël au théâtre »

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0101 : Participation de la commune de Quesnoy-sur-Deûle au dispositif « les belles sorties » -Année 2024

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0102 : Village de Noël 2023 - Subvention exceptionnelle à l'association « les amis de Michel »

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.



Délibération n°2023-0103 : Subvention exceptionnelle à l'association Cheval chemins dans le cadre de la collecte de sapins de Noël pour leur recyclage

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0104 : Don de la caisse locale du Crédit agricole à la commune – Acceptation

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0105 : Décision budgétaire modificative n°3

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0106 : Perte sur créances irrécouvrables – Créances éteintes et admission en non valeur

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0107 : Budget primitif 2024 – Ouverture des crédits d'investissement

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0108 : Régularisation des comptes des subventions d'investissement reçues

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0109 : Présentation du rapport d'activité de la Métropole Européenne de Lille - Année 2022

Le conseil municipal, PREND ACTE.

Affiché le 15 décembre 2023